



CONSEIL COMMUNAL
LAVIGNY

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Communal du 4 décembre 2024

Objet : PREAVIS MUNICIPAL N° 10/2024

« ENTÉRINEMENT DE LA SORTIE DU RÉSEAU AJEMA, BUT OPTIONNEL DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE MORGES-AUBONNE-COSSONY (ARASMAC) »

L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

- Ouï le préavis municipal n° 10/2024 relatif à l'entérinement de la sortie du réseau AJEMA, but optionnel de l'ARASMAC.
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc chargée de l'étude de cet objet.
- Considérant que ledit objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

DECIDE

- D'entériner la sortie du Réseau AJEMA, but optionnel de l'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) avec effet au **31 juillet 2025**.

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

La Présidente
Georgeta Rossier



La Secrétaire
Loredana Simone